



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE**

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

Présent·e·s : Anuka Schubert, Jonas Tarazi, Piera Dell'Ambrogio, Alexia Bonelli;
Excusé·e·s : Luca Perrig ;
PV : Alexia Bonelli.

16h15 AEMG (demande reportée à 19h15)

***Demande de subvention pour une installation lors du 8 mars
Natacha et Marianne***

Pour la journée du 8 mars à l'UNIGE, l'AEMG organise un stand doté d'une installation appelée « c'est parti mon cli-cli », structure gonflable représentant un clitoris. Le but est d'attirer l'attention des gent.e.x.s, notamment sur le fait que le clitoris est un organe souvent méconnu par le grand public.

La demande comprend les frais de location (CHF1'500.-), d'installation (CHF800.-) et surveillance (CHF300.-) de la sculpture.

La demande de subvention s'élève à CHF 2'600.-.

Décision : La subvention est refusée.

Le montant de location de la statue semble disproportionné comparé aux projets étudiants. En outre, le but de la CGTF est de stimuler les projets réalisés par les étudiant.e.x.s elleux-mêmes.

16h35 AEEG

***Demande de subvention (II) pour le FUGE
Estelle et Violaine***

L'AEEG fait sa deuxième demande de subvention pour le Festival Universitaire Genre et Egalité (FUGE), suite à la confirmation de la venue de diverse.x.s artiste.x.s. Le festival se déroulera du 26 au 28 mars 2019 et se compose de plusieurs conférences, projection de film,

ateliers, stands et une soirée pour clôturer le festival. Ce dernier a pour thème la « visibilité des sexualités ».

La demande comprend les frais pour : cadeaux intervenant.e.x.s (total de CHF280.-), repas intervenant.e.x.s et apéritif atelier (total de CHF140.-), déplacement intervenant.e.x.s (total de CHF315.60) et pâte à modeler pour atelier (CHF12.90) ainsi que les droits d'auteurs pour le film (CHF220.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 878,50.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 865,60.

La pâte à modeler pour atelier n'est pas financée puisqu'il s'agit de matériel pérenne.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

16h55 AED

Demande de subvention pour un Week-end de ski

L'association ne s'est pas présentée.

La demande comprend les frais : de transport (CHF1500.-), de location du chalet (CHF3318.40), de nourriture (CHF785.-) ainsi que pour les abonnements de ski (CHF1692.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 7295.40.

Décision : La subvention est refusée puisque, d'une part, l'association ne s'est pas présentée et, d'autre part, la CGTF ne finance pas les voyages de ski, sous réserve de l'art. 12, al.1.

La Commission tient à rappeler que la présence en séance est obligatoire.

17h15 CUAE

***Demande de subvention pour la Journée des Associations
Vestin et Pauline***

Lors de la rentrée universitaire de février 2019, la CUAE organise la Journée des Associations qui se tiendra dans les halls d'UniMail, d'UniBastion et de Sciences II. Cette dernière est l'occasion de réunir la plupart des associations universitaires afin de visibiliser leur travail auprès des étudiant.e.x.s, tout en renforçant les liens inter-associatifs et la vie associative au sein de l'Université.

La demande comprend une partie des frais d'impression (CHF192.80) et d'apéritif (CHF200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 392.80.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

17h35 AEE

***Demande de subvention pour un voyage d'études à Séville
Jenny et David***

Comme chaque année, l'AEE organise un voyage qui se déroulera cette fois-ci à Séville. L'association a choisi cette ville pour son côté culturel, notamment en étroite relation avec le programme d'études proposé par l'Unité d'espagnol. En effet, cette ville permettrait aux étudiant.e.x.s d'approfondir leurs connaissances sur le volet culturel et historique de cette ville.

La demande comprend : les devis et un budget clair sont manquants, la Commission ne peut délibérer.

Décision : La subvention est suspendue en raison du manque des devis, de la liste des participant.e.x.s et d'un budget clair.

17h55 Gli Alterati

***Demande de subvention pour l'atelier Filli
David et Giulia***

Gli Alterati organise un projet interdisciplinaire au sein de la faculté des lettres sous l'impulsion de Giulia, assistante en musicologie. Ce projet discute avant tout le madrigal – forme ancienne de musique vocale développée au cours de la Renaissance – et consiste également en la formation d'un chœur qui présentera trois différents concerts à la fin du semestre avec quelques musicien.ne.x.s professionnel.le.x.s.

La demande comprend les frais d'impression affiches UNIGE et Vert (CHF889.-), d'affichage Vert (CHF1858.-), et d'écrans TPG (CHF1'939.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 4'686.-.

Décision : La subvention est refusée.

La Commission estime qu'elle ne peut entrer en matière sur ce genre de projet pour les raisons suivantes : ce dernier est trop étroitement lié à l'obtention de crédits ECTS (il s'agit d'un séminaire lié aux Activités Culturelles pouvant être accrédité dans certains cursus académiques), il présente une grande envergure dépassant les « projets étudiants » (par exemple, en requérant une publicité au sein des écrans TPG) et il concerne un large public non étudiant (PAT, ENS, Alumni et externes).

18h15 AEL

*Demande de subvention pour une discussion entre étudiant.e.x.s et Alumni
Mégane et Noé*

L'AEL, en partenariat avec les alumni de l'UNIGE, organise trois soirées *speed debating*. Le but de ces événements est que les étudiant.e.x.s de la faculté des lettres puissent parler de façon plus intime et personnelle avec les alumni à propos de l'avenir post-étude, surtout en termes de débouchés professionnels.

La demande comprend une partie des frais de : cadeaux intervenant.e.x.s (CHF21.- x 12), communication (CHF214.-) et d'apéritif (CHF200.- x 3).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'066.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

Après s'être questionnée sur la place des étudiant.e.x.s au sein de ce projet qui semble étroitement lié aux alumni et au centre des carrières de l'UNIGE, la Commission tient à rappeler qu'elle peut uniquement financer des projets d'origine étudiante et non d'autres corps de l'Université.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h35 PHILEAS

*Demande de subvention pour la 28^{ème} édition du Cycle de Conférences de Philo
Marco*

PHILEAS organise la 28^{ème} édition de son Cycle de Conférences. Ce projet consiste en l'invitation de divers.e.x.s philosophe.x.s contemporain.e.x.s pour présenter leurs recherches ; ces présentations permettent d'informer les étudiant.e.x.s sur l'état actuel de la recherche en philosophie et ainsi de découvrir de nouvelles perspectives.

La demande comprend les frais de transport (CHF683.-), logement intervenant.e.x.s (CHF540.-), cartes de visite (CHF36.-) et d'affichage (CHF36.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'695.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h55 AMAGE***Demande de subvention pour une conférence
Karim et Mansour***

L'AMAGE organise une conférence avec Georges Corm, ministre des Finances du Liban entre 1998 et 2000 et professeur à l'Université du Liban aujourd'hui. Le sujet de cette dernière porte sur la guerre civile du Liban et son manque de travaux de mémoire. C'est dans cette lignée que l'AMAGE organise sa conférence le 11 avril, puisque le 13 avril est la date de commémoration du début de la guerre.

La demande de subvention concerne les frais de transport pour l'intervenant (CHF1'961.-), le logement pour l'intervenant (CHF707.-) et les repas pour l'intervenant (CHF100.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2'768.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 1'280.-.

La demande est acceptée pour les frais de : billet d'avion (CHF800.-), hébergement (CHF300.-) et repas avec l'intervenant (CHF80.-).

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 CoMu***Opposition à la décision quant à la demande de subvention de la séance du 13.12.18***

N'ayant pas d'éléments nouveaux significatifs, la Commission statue de nouveau sur un refus de subvention. La Présidente et la secrétaire s'occupent de rédiger un exposé des motifs qui sera envoyé à l'association, après l'approbation de la Commission et du Service juridique.

19h45 Divers

La Commission est toujours à la recherche d'un.e.x membre.x étudiant.e.x.

La séance se termine à 20h04.

La prochaine séance est fixée au **mardi 26 février à 18h00.**

PV fait à Genève le 7 février 2019 par Alexia Bonelli.